Contact :
Référent formation : Emmanuelle ESCOFFIER :
✉ e.escoffier@credef.fr - ☎ 06 32 06 18 45
Administratif :
✉ formation@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

CMP 03 : LA GESTION ADMINISTRATIVE ET CONTRACTUELLE DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIFS :

- Connaître les obligations des intervenants
- Mesurer les conséquences des choix d'organisation sur les droits et responsabilités de chacun
- Comprendre les documents du marché et leur contenu
- Savoir répondre aux prescriptions du contrat
- Se préparer aux différentes situations lors de la réception du marché : points de vigilance et situations de contentieux

PUBLIC :

- Directeurs travaux, ingénieurs travaux, responsable travaux, disposant d'une expérience minimale de chantier et souhaitant conforter leur pratique contractuelle
- La formation peut s'adapter aux entreprises souhaitant répondre à des marchés publics comme aux organismes soumis au code de la commande publique devant sélectionner des entreprises pour des chantiers de construction ou de réhabilitation de bâtiments ou d'infrastructures.
- Toutes nos formations peuvent être proposées en intra-entreprise, dans vos locaux, avec des cas pratiques et un contenu de programme personnalisés.

PREREQUIS APPRENANTS :

- Maîtriser la terminologie des marchés publics et avoir participé à des opérations de constructions publiques

FORMATEUR :

- Expert en marchés publics et privés et dans le domaine des responsabilités, des litiges et du précontentieux.

Référent pédagogique : voir sur notre site : www.credef.fr

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports pédagogiques, d'exercices et d'échanges intégrant le vécu des stagiaires.
- Le formateur illustre les notions abordées avec des exemples qui peuvent être issus de son expérience et choisis pour correspondre au profil des stagiaires présents, ou issus de leurs témoignages. Cette approche ancrée dans le quotidien professionnel permet une assimilation concrète des règles et des savoir-faire.
- La progression pédagogique est rythmée par l'utilisation d'un diaporama animé et commenté par le formateur, repris en pages-commentaires dans le support remis aux participants.

MODALITES D'EVALUATION :

- Exercices d'application
- QCM de fin de session : les acquis seront validés à partir de 12/20

VALIDATION :

- Une attestation de formation sera délivrée aux apprenants à l'issue de la formation

DEROULE PEDAGOGIQUE :

Mesurer les obligations respectives du maître de l'ouvrage et du maître d'œuvre

- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage, statuts, réglementation, rôles et obligations des acteurs
- Les différents marchés publics depuis la réforme du 1er avril 2018
- L'intervention de la sphère sécuritaire (contrôleur technique et coordonnateur sécurité), rôles et missions

Contact :
Référent formation : Emmanuelle ESCOFFIER :
✉ e.escoffier@credef.fr - ☎ 06 32 06 18 45
Administratif :
✉ formation@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

DEROULE PEDAGOGIQUE (suite) :

Évaluer les conséquences des différents modes d'intervention sur l'organisation de l'entreprise

- Marché unique
- Marchés séparés, l'entreprise titulaire d'un lot
- Groupement conjoint ou solidaire
- Rôle et responsabilité des cotraitants et du mandataire
- Convention de groupement ou SEP

Mesurer les conséquences détaillées de la sous-traitance sur les marchés

- Distinction de la sous-traitance ''loi de 75'' avec celle définie dans le code du travail
- Rédaction des sous-traités

Préserver les droits de l'entreprise en cas de sous-traitance

- Définition de la sous-traitance, évolution de la jurisprudence
- Modalité de déclaration des sous-traitants
- Protection des sous-traitants
- Paiement direct ou caution
- Risques liés à la sous-traitance occulte et au délit de marchandage

Identifier les documents du marché et leurs contenus

- Différents documents
- Hiérarchisation des documents
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de travaux (CCAG travaux) : focus sur les évolutions 2021

Préserver les intérêts de l'entreprise lors de l'exécution de travaux

- Relations entreprises / maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage
- Clauses de délais
- Clauses financières
- Etablissement du projet de décompte, circuit de vérification, paiement
- Incidents de paiement en contrat administratif

Exécuter l'ouvrage selon les prescriptions du contrat

- Origine des matériaux, vérifications et essais
- Implantation des ouvrages, présence de réseaux souterrains
- Autorisations administratives
- Etudes d'exécution
- Sécurité et hygiène du chantier
- Déchets de chantier
- Contrôle des ouvrages et essais
- Modifications volontaires
- Les aléas de chantier
- La résiliation et les mesures coercitives

Valider l'achèvement des travaux : réception et solde du marché

- La réception
- Cas particulier de la mise à disposition d'ouvrage
- Prise de possession anticipée avant réception
- Levée des réserves, garantie de parfait achèvement
- Documents à remettre : DOE (Dossier des ouvrages exécutés) et éléments du DIUO (Dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage)

Gérer le précontentieux

- Motifs de réclamations
- Règles de présentation des mémoires de réclamation

PROGRAMMATION :

- Durée : 2 jours (14 heures)
- Horaires : 9h00 – 17h30 (pause déjeuner : 1h30)

Pour connaître les dates planifiées ou organiser cette formation dans vos locaux, contactez-nous. Délai de mise en œuvre : 1 à 2 semaines

TARIF :

- 990 € HT

Nos formations se déroulent dans des structures ERP (Établissement Recevant du Public) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique, nous nous tenons à votre disposition afin de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place pour tenir compte des spécificités de votre handicap. Courriel : formation@credef.fr.
Tél : 04.78.30.87.87